

À Paris, le "centre de prévention personnalisée" imaginé par l'équipe du centre de santé Richerand prend forme

La Coopérative de santé Richerand (Paris Xe) projette d'ouvrir en son sein, en septembre 2023, un centre de prévention. Il serait tourné vers les personnes, et non plus centré sur les maladies, dans une optique de réduction des inégalités. Reste à assurer les moyens de cette ambition.

Pauline Machard
2 janvier 2023

"Enfin la prévention !" C'est le titre d'une [tribune](#), publiée début décembre, en soutien au projet de création, dans le X^e arrondissement de Paris, d'un "centre de prévention personnalisée". Ce projet, – qui serait une première sur le plan national – est l'héritier d'un contexte et le fruit d'une volonté de quelques-uns, explique Alain Beaupin, médecin généraliste et président de la Coopérative de santé Richerand*, qui chapeaute l'initiative, et de l'Institut Jean-François Rey**, qui lui donne une assise scientifique.

Le contexte ? Celui de la transformation, à l'œuvre, de la façon de faire la santé, qui passe par une bascule de la logique productiviste du tout curatif vers une logique préventive et une généralisation du paiement au forfait ; et par une réorientation du système de santé hospitalo-centriste vers les soins primaires. La volonté ? Il s'agit de celle de l'équipe du centre de santé Richerand, géré par la coopérative. Dès 2021, elle a émis le souhait d'aller plus loin que son investissement dans les expérimentations "article 51" Peps (paiement au forfait) et Ipep (paiement à la qualité). Son but : créer "un secteur prévention", raconte Alain Beaupin, qui n'est plus dans l'opérationnel.

Une nouvelle offre préventive centrée sur les personnes

Les membres de l'équipe imaginent alors un "centre de prévention personnalisée", où ils interviendraient "en complément de leur activité de soins du quotidien", raconte-t-il. Ils le conçoivent comme le prototype d'une nouvelle offre préventive non plus centrée sur les maladies, mais sur les personnes considérées au sein de leur environnement. Et ils s'inspirent de l'universalisme proportionné, théorisé par Michael Marmot, qui considère que pour réduire le gradient social de santé, les actions doivent être universelles, mais avec une ampleur et une intensité proportionnelles au niveau de défaveur sociale.

« Déterminer ses facteurs de vulnérabilité, de risque, et élaborer un programme de prévention individualisé »

Le plan est le suivant, expose Alain Beaupin. Le centre de prévention serait accessible par adressage en interne, via un correspondant du réseau des centres de santé Epidaure, ou par accès direct. Ensuite, une consultation longue (médecin, IPA) serait assurée pour dresser un

état des lieux de la situation socioprofessionnelle, de l'état clinique et psychique, de l'histoire de vie de l'utilisateur. Cela permettrait de déterminer ses facteurs de vulnérabilité, de risque, et donc d'élaborer un programme de prévention individualisé.

L'originalité du projet est qu'il entend utiliser une analyse linguistique automatisée pour détecter les signaux faibles, notamment de la composante psychologique, précurseurs ou masquant les symptômes d'une maladie somatique. Son premier chantier, l'équipe du centre souhaite le consacrer à la santé mentale, étant déjà très investie dans le domaine, "*sous l'angle des soins somatiques aux malades psychiques*".

Deux millions d'euros pour les travaux et l'amorçage

L'idée de ce centre de prévention s'est muée en projet grâce à une opportunité, narre Alain Beaupin : la possibilité de l'aménager au premier étage de la Coopérative, qui compte quatre niveaux. Cet étage d'une surface de 800 m², actuellement inoccupé et vétuste, est la dernière phase d'une rénovation du bâtiment nécessaire à la mise aux normes de sécurité incendie et ERP. Si la livraison avait lieu à la fin de l'été 2023, le centre de prévention Richerand pourrait "*ouvrir en septembre*", espère Alain Beaupin. Mais encore faut-il obtenir les finances, soit un "*budget de deux millions d'euros pour les travaux et l'amorçage de la première année*".

Pour cela, la Coopérative, – anciennement centre de santé de la CCAS, gestionnaire des Activités sociales de l'énergie –, a logiquement sollicité l'aide de la Camieg, le régime spécial d'Assurance maladie des industries électriques et gazières. Mais si celle-ci a fait part de son intention de subventionner, "*le financement doit encore être ratifié sur le plan formel par le conseil d'administration*", note le Dr Beaupin. Qui a demandé par courrier le soutien de l'autorité de tutelle de la Camieg, François Braun, ministre de la Santé... et de la Prévention. "*Je suis très confiant, sur la base des échanges que nous avons eus. Nous serions évidemment amenés à chercher d'autres solutions de financement, si celle-ci devait faire défaut, mais ce serait dommage, à l'heure où tous les feux sont au vert pour convenir qu'il est temps de passer à l'action pour développer la prévention.*"

***La Coopérative de santé Richerand héberge trois centres de santé : le centre de santé Richerand (orienté ville-hôpital, publics vulnérables), Parcours d'exil (migrants victimes de violences d'Etat) et le Centre de psychotrauma de l'Institut de victimologie (violences intrafamiliales, victimes d'inceste, femmes battues). Elle accueille aussi la CPTS Paris 10, l'Institut Jean-François Rey, la Maison syndicale, le GIRCI Ile-de-France.**

****Les données issues des consultations de prévention vont être intégrées à l'entrepôt de données des centres de santé, en cours de construction par l'Institut Jean-François Rey (IFJR), qui va les analyser. Utilisations : aide au pilotage, évaluation médico-économique, recherche.**